

Champigny le, 28 juillet 2009

DGAS  
Monsieur Fabrice HEYRIES  
Directeur général de l'action sociale  
11 Place des 5 Martyrs du Lycée Buffon  
75696 PARIS CEDEX 14

Monsieur le directeur général

Je vous remercie vivement de l'entretien que vous avez bien voulu, avec Pierrette Tisserand, nous accorder le 21 juillet dernier.

Notre association, dont les adhérents (directeurs généraux, directeurs d'établissements et de complexe, cadres) dirigent 1400 établissements et services, a comme projet d'être porte-parole à propos de la réglementation en se basant sur des expertises techniques (avocats, économistes, commissaires aux comptes...) et sur les constats du « terrain » ; également, elle organise des sessions de formation continue pour permettre aux dirigeants des structures de s'adapter aux nouvelles donnes ; enfin, elle diffuse les innovations et les bonnes pratiques professionnelles (formation des travailleurs handicapés, formules intégratives, droits des usagers...) afin d'élever le niveau de qualité de l'accompagnement dans les établissements et services.

Fortement structurée au niveau régional et départemental, ANDICAT est tout à fait disposée à poursuivre et développer sa participation aux instances nationales et régionales (actuelles et futures) pour contribuer à la recherche des meilleures solutions.

Mais, comme nous avons pu vous en informer, nos adhérents sont actuellement très inquiets sur l'insuffisance actuelle des financements publics (entre 5 % et 7 % en moyenne) et la définition prochaine de tarifs à la place (et d'autant plus, qu'il est prévu de réduire dès 2009, de 14 millions d'euros, le budget consacré aux ESAT).

Quel intérêt y aurait-il à plonger la quasi-totalité des ESAT dans des déficits structurels, les CPOM n'étant certainement pas la solution miracle, souvent mise en avant ?

Par ailleurs, nous vous réitérons notre opposition ferme à un financement basé sur un tarif à la dépendance, totalement inadapté à la population des ESAT (93 % d'handicapés mentaux et psychiques) qui n'amènerait que rigidité, déséquilibres et dysfonctionnements.

Par ailleurs, nous insistons sur l'urgence qu'il y a, à établir une analyse fine, quantitative et qualitative des besoins de places en ESAT ; on remarque déjà des problèmes dans de nombreux départements : places vacantes dans certains départements, listes d'attente dans d'autres, inadéquation par rapport à de nouvelles populations (ex : handicapés psychiques très désociabilisés).

ANDICAT est prête à se joindre à une démarche d'analyse des besoins qui jusqu'à présent, n'a pas été entreprise (les schémas départementaux, comme les PRIAC ne sont pas pertinents) ; l'étude OPUS3 n'aborde pas ce problème).

La mise en place de plans pluriannuels d'ESAT sans une connaissance fine et prospective des besoins et des attentes risque d'être totalement inadaptée et coûteuse et en grande partie, inutile.

Comme nous vous l'avons exprimé au cours de notre entretien, ANDICAT se rendra disponible pour apporter sa pierre aux profondes mutations en cours.

Enfin, nous voudrions vous inviter, le 22 mars à 9 h 30 à ouvrir nos rencontres nationales (qui réuniront comme d'habitude 600 personnes) qui auront lieu les 22 et 23 mars 2010 à Paris).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'assurance de ma considération la meilleure.

Gérard ZRIBI  
Président d'ANDICAT

Copie à Madame Pierrette Tisserand – sous-directeur